**RACA BENIN 2016**

Le Bénin a souscrit aux Objectifs de Développement Durable (ODD) en général et à l’ODD 4, relatif à l’éducation en particulier. Pour converger ses efforts vers l’atteinte de ces objectifs, plusieurs actions ont été mises en œuvre au cours de l’année 2016 dans le secteur de l’éducation à chaque niveau d’enseignement.

1. **Enseignement maternel et primaire**

La création de 123 écoles maternelles, 308 écoles primaires, la construction de 870 salles de classe dont 462 par les communes (financées par les ressources à elles transférées par l’Etat), le développement du secteur privé et la poursuite de la gratuité ont permis l’amélioration de l’offre éducative et favoriser un accès plus accru à l’éducation. Ces mesures ont permis de préscolariser 151 732 élèves (31,9% dans le privé) correspondant à un Taux Brut de Préscolarisation de 15% et 2 238 185 élèves du primaire (22,9% dans le privé) correspondant à un Taux Brut de Scolarisation (TBS) de 124,8%. Le pourcentage de fille est de 50% à la maternelle et de 47,5% au primaire. Cette réduction de l’écart de scolarisation entre filles et garçons est imputable à l’abolition des frais de scolarité pour les filles et la distribution de kits scolaires aux filles en 1ère et 2ème année du primaire. Le fonctionnement des cantines dans 2 574 écoles (29% des écoles) a permis d’améliorer la rétention des élèves portant à 79,2% le Taux d’Achèvement du Primaire. Pour améliorer la qualité des apprentissages, 5300 élèves- instituteurs ont été formés dans les Ecoles Normales d’Instituteurs, et plus de 17 000 enseignants ont reçu un recyclage portant à 87,5% le nombre d’enseignants qualifiés. Des mesures ont été également prises pour : i) le recrutement de 3 601 enseignants pour combler 48% des déficits, ii) renforcer l’encadrement pédagogique des enseignants, iii) optimiser le temps d’apprentissage et, iii) mettre en place à temps les subventions, les manuels scolaires et les intrants pédagogiques nécessaires dans les écoles. Les principaux défis à relever concernent la réduction des disparités géographiques, la diminution des déficits en infrastructures scolaires, l’amélioration de l’efficacité interne et surtout des acquis scolaires des apprenants.

1. **Enseignement secondaire et formation technique et professionnelle**

En ce qui concerne l’accès, le ministère n’a autorisé la création en 2016 que d’une dizaine de Centres de Formation Professionnelle et d’Apprentissage. Les établissements existants permettent de scolariser 941 689 élèves de l’Enseignement Secondaire Général (dont 15,05% dans le privé), 22 098 élèves de l’Enseignement Technique (dont 34,69% dans le privé), 3 934 apprenants de la Formation Professionnelle (dont 46,11% dans le privé). L’exonération de toutes les élèves filles du 1er cycle de l’Enseignement Secondaire Général (ESG) des frais de scolarité, la prise en charge au tiers des frais de scolarité des filles des filières industrielle et agricole, la création des lycées de jeunes filles à internat et la prise en charge des frais de leur fonctionnement et le développement du secteur privé dans le sous-secteur expliquent cette évolution positive des effectifs scolarisés. En termes d’équité, le pourcentage de filles est de 41,22% au secondaire général, 33,6% à l’Enseignement Technique, 52,6% à la Formation Professionnelle. Le taux d’achèvement du 1er cycle de l’Enseignement Secondaire Général est de 45,31%. 4866 enseignants ont été formés dans les Ecoles Normales Supérieures. Le pourcentage d’enseignants qualifiés a atteint 12,20% au 1er cycle de l’ESG, 13,95% à l’ET. Le ratio élève/groupe pédagogique est de 41,30 à l’ESG, 19,25 à l’ET et 17,03 à la FP.

1. **Enseignement supérieur et recherche scientifique**

En ce qui concerne l’enseignement supérieur, le Bénin dispose, suite à la restructuration de la carte universitaire en 2016 de quatre (4) universités publiques, de sept (07) universités privées et de 93 centres privés. L’effectif global des étudiants est de 127 000 environ (dont 28% de femmes) pour l’année académique 2014-2015. Pour améliorer la qualité de formation, 4 amphis de capacité totale de 1200 places ont été construits et équipés ; cependant le ratio étudiant-places assises reste en moyenne élevé (3), conséquence de la croissance rapide de l’effectif des étudiants. Aussi, 3 laboratoires pluridisciplinaires ont été construits et 100 enseignants recrutés et le ratio étudiant-enseignants est passé de 92 en 2013-2014 à 73 en 2014-2015 ; 68 enseignants ont bénéficiés de formation. Le système LMD a été évalué pour corriger les irrégularités.

Au niveau des œuvres sociales, 30 947 bourses et secours, 30 bourses d’excellence et 147 bourses de coopération ont été donnés en 2015-2016. Des séances de sensibilisation sont organisées pour orienter le choix des filières de formation des jeunes bacheliers. En matière de recherche scientifique et de l’innovation scientifique, des trophées (prix) de l’innovation ont été attribués aux jeunes inventeurs pour encourager la recherche et un forum national sur la recherche et l’innovation technologique a été organisé. La gouvernance s’est renforcée par i) la prise de textes règlementaires et institutionnels, ii) la poursuite du renforcement du dispositif de stabilisation de l’année académique et iii) l’assainissement des établissements privés d’enseignement supérieur.